



Commune de  
Blonay - Saint-Légier  
CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 26 juin 2026

**Préavis N° 20-2026 relatif aux comptes 2025 du  
Fonds culturel Riviera**

## EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 23 juin 2026 présidée par M. Charles Morard, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 20-2026,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité (58 oui, 1 non et 0 abstention), les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Adopter les comptes 2025 du Fonds culturel Riviera (FCR)

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 23 juin 2026.

### LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

La secrétaire

Charles Morard

Ariane Wunderli

